

PRÉSENTATION DES RESSOURCES



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION
2020-2021

Thème : « 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister »

Le cadre géographique n'étant pas précisé, il est donc possible de l'aborder sous un angle local. C'est ainsi que le service éducatif des Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence propose des ressources afin d'aborder les différents thèmes que le sujet permet de développer.

1940, c'est, pour la France, l'année de la guerre éclair, de l'armistice et de la division du territoire qui va en être la conséquence. Situées en zone libre, les Basses-Alpes connaissent la fin de la République puis l'administration du régime de Vichy.

✠ « Comprendre »

« Comprendre », c'est être capable d'analyser une situation, de saisir le sens d'un événement, de concevoir la signification d'un fait. Pour comprendre, il faut savoir, mais la presse est censurée dès le 1^{er} septembre 1939 et elle devient alors le relais de la propagande gouvernementale

- ▶ **Per 531**, *Journal de Barcelonnette*, 29 octobre 1939.

Article censuré.

- ▶ **Per 642**, *Le Petit Marseillais*, 18 juin 1940.

Allocution du maréchal Pétain du 18 juin 1940.

- ▶ **Per 641**, *Marseille-Matin*, 3 juillet 1940.
- ▶ **Per 639**, *Le Petit Provençal*, 16 octobre 1940.
- ▶ **Per 639**, *Le Petit Provençal*, 17 octobre 1940.

Nouvelle réglementation sur le travail des femmes mariées, encouragées à rester au foyer.

- ▶ **Per 642**, *Le Petit Marseillais*, 28 juillet 1940.

Le Conseil général exprime sa confiance au gouvernement de Vichy.

- ▶ **Per 642**, *Le Petit Marseillais*, 14 novembre 1940.
- ▶ **Per 642**, *Le Petit Marseillais*, 24 novembre 1940.
- ▶ **Per 642**, *Le Petit Marseillais*, 18 décembre 1940.

La répression contre les fonctionnaires, les élus et les citoyens : magistrats relevés de leurs fonctions, conseils municipaux suspendus, citoyens internés.

- ▶ **Per 505**, *Le Bas-Alpin*, 15 et 22-29 septembre 1940.

Dans le bandeau, « Journal républicain » social est remplacé par « Travail, Famille, Patrie ».

- ▶ **Per 640**, *L'Eclaireur de Nice et du Sud-Est*, 9 décembre 1940.
- ▶ **Per 642**, *Le Petit Marseillais*, 26 décembre 1940.

La rue « Reinach » (député juif) est débaptisée à Digne.

- ▶ **Per 639**, *Le Petit Provençal*, 3 décembre 1940.

Visite du maréchal Pétain à Marseille en décembre 1940.

- ▶ **Per 642**, *Le Petit Marseillais*, 9 octobre 1940.

Abrogation du décret Crémieux sur la citoyenneté française des Juifs d'Algérie.

- ▶ **70 W 6**, sanctions contre les membres du personnel enseignant de 1940 à 1944, 9 septembre 1944.

Enseignants juifs francs-maçons ou opposants relevés de leurs fonctions.

✠ « Refuser »

Que refuse-t-on ? la défaite et l'armistice ? la collaboration ? les difficultés de la vie quotidienne ?...

- ▶ **Doc 02 999**, Fernand TARDY, *Un siècle, une vie*.

Refus d'un militaire de participer à une cérémonie de prestation de serment de fidélité à Pétain.

- ▶ **42 W 46**, Préfecture, cabinet (1940-1946).

Note au sujet de M Martin-Bret, ex-conseiller général des Basses-Alpes, sans date.

✠ « Résister »

Différentes formes de résistance apparaissent en France dès juin 1940, même si ce ne sont encore que des balbutiements.

On résiste de manière active par la propagande et la lutte armée. La résistance passive implique, quant à elle, de ne pas accepter ce qui est imposé par les nazis et/ou le régime de Vichy.

Les Basses-alpes, région frontalière, vont aussi être le théâtre d'une autre forme de résistance : celle des militaires français de la bataille des Alpes qui cachent des armes en vue d'une reprise ultérieure des combats.

- ▶ **42 W 40**, Préfecture, cabinet (1940-1944).

Rapport du préfet, écoute de la radio allemande, 27 septembre 1940.

- ▶ **42 W 27**, Préfecture, cabinet (1939-1944).

- État de l'activité de la gendarmerie au point de vue répression des menées antinationales, août et septembre 1940.

- Courrier du préfet au ministère de l'Intérieur sur les arrestations opérées dans le département, 7 décembre 1940.

- ▶ **46 W 3**, Sous-préfecture de Forcalquier (1939-1944).

Circulaire du ministère de l'Intérieur aux préfets, activité séditeuse des partisans de l'ex-général de Gaulle, 24 octobre 1940.

- ▶ **42 W 52**, Préfecture, cabinet (1940-1942).

Circulaire télégraphique du ministère de l'Intérieur aux préfets de la zone libre, 13 décembre 1940.

- ▶ **19 J 2**, commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération, 10 mars 1946.

Témoignage de Monsieur Savary (ancien économiste du lycée Gassendi à Digne). État d'esprit d'un socialiste et franc-maçon face aux événements de 1940.

- ▶ **Per 640**, *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est*, 21 juin 1940.

Condamnation de deux communistes pour propos « défaitistes ».

- ▶ **Per 640**, , 22 juin 1940.

Interdiction par le ministère de la guerre de tout « exode » de population.

✠ François Cuzin

Professeur de philosophie au lycée Gassendi de Digne à partir de la rentrée 1943. Il devient représentant des Mouvements Unis de la Résistance au sein du Comité départemental de Libération clandestin, il est arrêté le 16 juillet 1944 à Oraison avec 17 autres résistants (dont Martin-Bret, président du Comité Départemental de la Libération) et fusillé à Signes dans le Var.

Dès 1940, François Cuzin, alors étudiant à Paris, rédige des tracts puis adhère au parti communiste clandestin. Il participe à la manifestation étudiante à l'Arc de triomphe le 11 novembre 1940.

- ▶ **Br 02 810**, conférence de Thérèse Dumont au collège Gassendi, 7 mars 2001.
- ▶ **Doc 03 789**, *Le Maitron*, dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social, 1940-mai 1968, tome 4, direction Claude PENNETIER, 2008, page 107.
- ▶ **70 W 2**, Inspection académique, enseignants fusillés (1939-1944).

- Procès-verbal d'installation de François Cuzin au lycée Gassendi, 1^{er} octobre 1943.
- Avis de notation de François Cuzin, 12 janvier 1944.
- Décret attribuant la médaille de la Résistance française à François Cuzin, 24 avril 1943.

- ▶ **120 Fi 143**, photographie de classe, sans date.
- ▶ Photographie du monument aux résistants fusillés à Signes, Oraison, 2011, collection particulière.

✠ L'appel du Général de Gaulle dans la presse bas-alpine

Le 19 juin, l'appel est paru dans au moins trois journaux : *Le Petit Provençal*, *Le Petit Marseillais* ainsi que *Le Journal français du Mexique*, avec quelques nuances toutefois.

Le journal des expatriés du Mexique n'en livre que des extraits, entre guillemets, mais qui ne correspondent pas exactement à l'original : des passages sont modifiés. Dans *Le Petit Provençal*, c'est le général « de Gaule » qui parle, le quotidien retranscrit l'appel en intégralité à une exception près : le premier paragraphe est remplacé par : « Le gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelle condition il pourrait cesser le combat... » .

Dans *Le Petit Marseillais*, le général « de Gaule » « lance un appel à la lutte sans merci » et le journal retranscrit la deuxième moitié de l'appel.

- ▶ **Per 638**, *Le Journal français du Mexique*, 19 juin 1940.
- ▶ **Per 642**, *Le Petit Marseillais*, 19 juin 1940.
- ▶ **Per 639**, *Le Petit Provençal*, 19 juin 1940.